



NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUDREY AZOULAY
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.education.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

Paris, le 3 octobre 2016

10 ans Fondation culture & diversité

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, assisteront lundi 3 octobre à la soirée célébrant les 10 ans de la Fondation Culture & Diversité.

A cette occasion, les ministres tiennent à saluer l'engagement et le dynamisme de la Fondation créée en 2006 et dirigée par la déléguée générale Eléonore de Lacharrière. La Fondation est aujourd'hui un partenaire important des deux ministères pour favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les jeunes issus de milieux modestes, et notamment au sein des établissements de l'Éducation nationale et des écoles supérieures du secteur culturel dans le cadre de programmes « égalité des chances ». Ce partenariat est institutionnalisé par une convention tripartite.

Avec la Fondation, les deux ministères ont développé le Prix de l'Audace artistique et culturelle. Ils ont également soutenu le développement du Trophée d'impro Culture & Diversité et travaillent actuellement à l'élaboration d'outils pédagogiques permettant d'appréhender l'improvisation comme un support au parcours d'éducation artistique et culturelle. Une recherche-action sur la pratique du slam dans un cadre scolaire est également en cours avec Slam à l'école et Grand Corps Malade, avec le soutien de la Fondation.

Les ministres rappellent que l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes constitue une priorité pour le Gouvernement, qui œuvre en ce sens depuis 2012. La mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève tout au long de sa scolarité, s'appuyant sur trois piliers (l'acquisition de connaissances, la rencontre avec des artistes et des œuvres, et les pratiques artistiques), représente une avancée majeure. L'éducation artistique et culturelle a vu son budget multiplié par deux entre 2012 et 2017 au sein du ministère de la Culture et de la Communication.

Grâce aux efforts conjoints de l'État et de ses partenaires comme la Fondation Culture & Diversité, les jeunes issus de milieux modestes bénéficient d'un accès plus large aux arts et à la culture mais également aux formations culturelles et artistiques.

Contacts presse :

Service de presse de Najat VALLAUD-BELKACEM : 01 55 55 30 10 – spresse@education.gouv.fr

Service de presse d'Audrey AZOULAY : 01 40 15 83 31 – service-presse@culture.gouv.fr